

KANINADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Janvier - Février 2006

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>



*La station
de traitement
d'eau potable
de Bossavarn*

Visite du chantier, ici les élus avec Pascal DESJARDIN, maître d'œuvre D.D.A.F.

Les travaux de renforcement et de modernisation de la station représentent, avec les forages, un coût de 500 000 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2006



DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE : -27 % SUR LA PART FERMIERE

Le service public d'eau potable de Plomelin a été mis en place en 1968. Depuis cette date, le service a été géré par la CISE/SAUR. Le dernier contrat a été signé en 1993 pour douze ans. La réglementation (loi SAPIN, du nom du ministre qui la fit voter au début des années 1990) prévoit que la gestion d'un service public peut être déléguée à une société privée. Une procédure spécifique fixe les modalités de cette déléguée qui est en fait un contrat sur une période de quelques années. Le nôtre arrivait à échéance en février 2006. Il convenait donc d'engager la procédure en 2005. Le schéma est le suivant :

- le Conseil municipal doit arrêter le principe de la délégation du service public (affermage) ou de la gestion directe (régie municipale) ;

- **c'est le mode de l'affermage qui a été choisi à l'unanimité (Conseil municipal du 22 avril 2005) ;**

- le dossier de consultation a été établi et trois entreprises ont fait une proposition ;

- à l'inverse d'un appel d'offres classique, la

délégation de service public (D.S.P.) permet une négociation menée par le Maire qui doit ensuite soumettre ses conclusions au Conseil qui l'autorise à signer le contrat ou non.

Après discussion, le Conseil décide **l'affermage du service d'eau à la SAUR**, l'actuel gestionnaire, pour **onze ans et dix mois et autorise le Maire à signer le marché**. La **réduction des tarifs** par rapport à l'actuel contrat est de 27% sur la part fermière, ce qui pour les particuliers se traduira par une baisse d'environ 13% de la facture d'eau (pour une consommation de 120 m³). Abstention des quatre élus de l'opposition qui auraient préféré une régie municipale (malgré le vote unanime du 22 avril 2005).

Rappelons que la D.S.P. définit les rôles du délégataire et de la collectivité : le premier assure le fonctionnement, le traitement, les remplacements à l'identique et la distribution à ses risques et périls, la seconde assure le financement des investissements lourds (construction de la nouvelle station par exemple) qui sont payés par les consommateurs (la part collectivité de votre facture d'eau, celle-ci reste inchangée).

AFFAIRES FINANCIERES

Nouveau lotissement hent Alexandre Massé : approbation des prix de vente des 21 lots à la majorité. Abstention de l'opposition.

Subvention 2006 à l'association C.L.S.H. : avance de 3 000 € pour anticiper les besoins de trésorerie.

AFFAIRES FONCIERES

Sentier piéton de Tingoff : acquisition d'une parcelle de 538 m² au bourg.

PERSONNEL COMMUNAL

Journée de solidarité : maintien du lundi de Pentecôte chômé en 2006. Le temps de travail supplémentaire non rémunéré de la journée de solidarité sera réparti avec l'accord des intéressés. Abstention de l'opposition.



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2006

AFFAIRES FONCIERES

Nouveau lotissement hent Alexandre Massé : création d'une commission chargée de l'examen des candidatures.

Elle est composée du Bureau municipal et d'un conseiller de l'opposition.

RESTRUCTURATION ET REAMENAGEMENT DU CENTRE DE L'AGGLOMERATION : PROJET ADOPTE A L'UNANIMITE. Depuis quelques mois, une mission a été confiée aux cabinets GAU (architecte urbaniste) et LE GUELLEC (géomètre) pour établir un dossier de réaménagement du bourg. Le Conseil devait donc approuver ce projet afin de solliciter des financements (notamment de l'Etat et de la Région).

Rappelons que l'urbanisation de Plomelin s'est effectuée pendant plusieurs années dans des secteurs périphériques. La volonté affichée est aujourd'hui de **recentrer le développement de la commune sur le bourg**, ce qui nécessite une **approche globale** et une maîtrise foncière. Le projet présenté au Conseil a fait l'objet de nombreuses discussions et réunions de commissions. Des points de détail sont encore à préciser et nécessitent des démarches sur site avec, le cas échéant, consultation des riverains.

A noter que ce schéma d'ensemble reprend pour une bonne part des réflexions ou des actions déjà engagées. Le projet présenté apporte, certes, des éléments nouveaux mais reprend également les dossiers élémentaires déjà constitués.

L'objectif est, bien entendu, d'assurer ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui un **développement durable** intégrant l'économie, le social, l'environnement et la sécurité des usagers. Les documents présentés concernent :

- l'aménagement de la voie Alexandre Massé avec les secteurs destinés à l'habitat, aux commerces et services et à l'extension de la M.A.P.A. ;
- l'aménagement partiel du secteur de la route de Kergoff et de la route de Pont-Menhir jusqu'au carrefour de la route de l'Eau Rouge (entrée du C.A.T.) ;
- la réalisation d'un rond-point en bas du bourg pour permettre la desserte de l'ex terrain RICHARD ;
- le réaménagement de la route de Tingoff, secteur en cours d'urbanisation où il convient d'améliorer la sécurité (réduction de la vitesse, etc.) ;
- la route de Kerfram (aménagements destinés à réduire la vitesse) ;
- réaménagement du centre-bourg autour de l'église avec accès à la future médiathèque ;
- l'aménagement du carrefour de Tal-ar-Groaz / route de l'avantage / lotissement de Kroaz Pernnanguer ;
- la construction de pistes cyclables et piétonnes entre le bourg, l'Avantage et Bodivit ;
- les liaisons piétonnes inter-quartiers consécutives aux récentes acquisitions foncières (Kerneven, hent Kergoff, desserte du secteur de Tingoff à l'école publique...) ;
- le réaménagement partiel du parking de la mairie.

Ce projet d'ensemble, dont le coût global est estimé à 1 463 565 € h.t. ne sera pas réalisé en une seule année. Après avoir donné lieu à un échange de vues au cours de la séance, le conseil a adopté le projet à l'unanimité.

Amélioration de la sécurité au carrefour de Kerrun Izella : adoption du projet de la D.D.E. (mise en place d'îlots centraux à hauteur des embranchements vers les lotissements de Kerrun et hent Kerriou).

Sentier piéton de Tingoff : acquisition d'un parcelle de 600 m² environ. Les récentes acquisitions dans ce secteur permettront d'assurer la maîtrise foncière de la zone humide le long du ruisseau, souhait exprimé par le Conseil. Ainsi, une liaison piétonne pourra relier les lotissements de Tingoff à l'école publique et au bas du bourg.

AFFAIRES FINANCIERES

Clôture des budgets annexes des lotissements de Koad ar Roz et Tal ar Groaz.

COMMANDE PUBLIQUE

Piste cyclable de la V.C. 3 : une mission est confiée à l'O.N.F. en complément de celle de la D.D.E.

Nouveau complexe : vote à l'unanimité des avenants aux marchés de travaux. Lot 3 (étanchéité couverture - BIHANNIC) : + 3 156 € ; lot 10 (peinture - GUEGUEN) : - 693 € ; lot 12 (plomberie - Sanitherm) : - 1 149 € ; lot 14 (serrurerie - Forges de l'Elorn) : + 1 262 €.

AFFAIRES ECONOMIQUES

Aide à la commercialisation d'un terrain Z.A. de Penhoad Braz : vente d'une parcelle de 6 431 m² à la S.A.S. SALIOU au prix de 49 000 € pour l'installation d'une activité artisanale (entreprise du bâtiment). Demande de subvention auprès du Conseil général au titre de l'aide à la commercialisation de terrains en zone d'activité. Si la réponse est favorable, le prix de vente du terrain sera réduit du montant de la subvention.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux

Balayage mécanique des principaux axes de la commune et des voies des lotissements. Débouchage et entretien des buses d'eaux pluviales à Pen Menez, au Polhoad et à hent Keramer. Mise en place de la numérotation des maisons de hent Victor Roussin, des logements Espacil et de quelques habitations en secteur diffus. Enlèvement des illuminations de Noël.

Bâtiments communaux

Fabrication d'un meuble pour le matériel informatique de l'A.D.M.R. à Ti Michel. Nettoyage des tables du complexe.

Sentiers piétons et espaces verts

Mise en place de tout venant et sablage du sentier piétons de Kerneven (des Menhirs au chemin de Kerneven). Entretien des massifs. Nettoyage et remise en état des jardinières en bois.

TRAVAUX EFFECTUES PAR DES ENTREPRISES PRIVEES

Poursuite des travaux d'aménagement du nouveau complexe par l'entreprise LE PAPE. Pose de l'enrobé dans la première quinzaine de février.

Le chantier d'aménagement de la V.C. 6 du Picheri au carrefour du Kosker a débuté par la pose d'îlots centraux effectuée par l'entreprise LE PAPE

La société INEO Réseaux Ouest procède depuis le 6 février à la pose du réseau de gaz du carrefour de hent Ti Menhir à celui du Kosker, y compris le C.A.T. de Kerneven et les lotissements de Picheri Coz et Picheri Nevez.

Après l'achèvement des empièvements des voies du lotissement hent Alexandre Massé, la société BELLOCQ va construire les murets de séparation des terrains.

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE : BILAN 2005

En 2005, **46 619 repas** ont été servis par le restaurant scolaire (élèves des écoles publique et privée, enfants du centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, instituteurs et employés communaux), soit une augmentation de 7,49 % par rapport à 2004. En période scolaire, la moyenne est de **278 repas par jour**. Le restaurant scolaire fonctionne toute l'année du lundi au vendredi, sauf pendant les vacances de Noël.

Le coût d'un repas est de 4,36 € (contre 4,26 € en 2004). Il est financé à 50% par les familles et à 50 % par la commune (hors investissement). En 2005, la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement a été de 103 698 €. Les frais de personnel constituent la plus

grosse part des dépenses de fonctionnement (61 % y compris la prise en charge des enfants avant, pendant et après les repas).

ATOUT SPORT : PROGRAMME DES VACANCES D'HIVER 2006



Stages de football en salle pour les enfants de 9 à 16 ans ; mardi 28 février, mercredi 1^{er} et jeudi 2 mars.

PLOGONNEC : de 10h00 à 12h00 à la salle omnisports.

PLOMELIN : de 14h00 à 16h00 à la salle omnisports.

Tarifs : deux coupons par jour et six pour un stage (en vente à la mairie). Renseignements et inscriptions obligatoires à l'Ulamir, 33 rue Laennec, 29710 PLONEIS, tél. 02 98 91 14 21.



LE CHANT DES SIRENES (SUITE)

Les chiffres de la contribution financière due au Service départemental d'incendie et de secours cités dans le précédent *Kannadig* - 82 785 € en 2003, 88 994 € en 2004, 95 669 € en 2005 - sont ceux de Plomelin. **Pour 2006, la commune versera 100 452 €** au S.D.I.S., soit une augmentation de près de 5% par rapport à l'année dernière.

La presse a relaté récemment la vétusté des installations des pompiers rue de Pont-L'Abbé à Quimper. La construction d'une **nouvelle caserne** est indispensable et fait l'unanimité, **mais qui doit payer ?** Eternel problème... Les chiffres ci-dessus ne concernent que notre participation au financement annuel, à l'exclusion

des investissements immobiliers attendus.

LE MAGAZINE DE QUIMPER COMMUNAUTE

Le numéro 4 est disponible à la mairie, si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte à lettres.

LA TRIBU DU COVOITURAGE

Le covoiturage, solution pratique et conviviale aux problèmes de circulation, se développe de plus en plus. Pour se renseigner sur les possibilités de covoiturage dans le secteur, on peut consulter gratuitement le site www.tribu-covoiturage.com dont la base de données est mise à jour en permanence.

PERSONNALITÉS PLOMELINOISES

DECES DE JEAN LE COEUR

Jean LE COEUR est décédé le 2 janvier à l'âge de 82 ans. Natif de Penhars, il s'était installé à la ferme de Kerguel lors de son mariage avec Mimi LE BESCOND en 1961. Membre du Conseil municipal de 1965 à 1983, Jean LE COEUR a été **adjoint au Maire** lors de son troisième mandat. Il a également été président des Re Goz Ploveilh de 1995 à 2001.

UNE PLOMELINOISE CHAMPIONNE DE BRIDGE

Lors du dernier week-end de janvier, à Rennes, Sabine BELLOT, de Pen Menez, associée à une collègue de Pont-

L'Abbé, s'est qualifiée pour disputer à Paris, en mars, le **championnat de France de bridge**, en Excellence (la plus haute des catégories). Elle fait ainsi partie des 68 candidats restant en lice sur quelque 5 000 engagés. Un grand bravo !

L'ESSENTIEL SUR LA CERAMIQUE DE QUIMPER

Antoine LUCAS vient de publier aux Editions Ouest-France, un petit livre intitulé *La céramique de Quimper* (32 p., 5 €). Rappelons qu'il est également l'auteur d'un beau livre sur le sujet, paru aux Editions Palantines en 2003.

LES CONSIGNES DU MOIS

TRAVAUX DE CREUSEMENT

Avant toute intervention à l'aide d'une **pelleteuse** ou d'autres engins de ce type, les entreprises et les particuliers doivent faire une **déclaration** d'intention de travaux **à la mairie**. Il convient de rappeler que le sous-sol de la commune est traversé par différents **réseaux** (eau, **gaz**, électricité, téléphone) et que tout creusement non signalé au concessionnaire et/ou aux services publics peut entraîner de **gros dégâts** (conduites arrachées), voire des **accidents**.

STATIONNEMENT ABUSIF

Des cas de stationnement abusif de voitures, caravanes et remorques **sur les trottoirs** sont régulièrement signalés à la mairie. Cette pratique est non seulement inesthétique, mais surtout elle entrave la circulation des piétons.



LES CHIENS ABOIENT

Des **chiens en divagation** ont été vus à Kergwen, au Polhod, aux carrefours de l'Eau Rouge et du Leuré pour ne citer que quelques cas rapportés à la mairie. Pensez aux **risques d'accidents**, ne laissez pas votre chien sortir de chez vous et tenez-le en laisse lorsque vous le promenez. Autre problème récurrent, les **aboient incessants en l'absence des maîtres**. Une fois de plus, il

est signalé que les espaces verts publics et les aires de jeux ne sont **pas des « crottoirs »**.

Le bureau communautaire du 12 janvier de Quimper Communauté a validé le principe d'une campagne de capture des chiens errants, du 27 mars au 23 avril. Chenil Service sera mandaté pour cette opération.

CHEVAL LE DIRE A LA MAIRIE

Des **chevaux en divagation** sont parfois signalés à la mairie. Il est demandé aux propriétaires de chevaux de s'identifier auprès de la mairie afin de pouvoir les joindre en cas de besoin.

MESSAGE DES AMBASSADRICES DU TRI

Nous espérons que 2006 sera placée sous le signe du tri. Les **sacs jaunes** vous ont été distribués pour l'année : mettez-y vos bouteilles et flacons en plastique, vos magazines, journaux, petits cartons, papiers, briques alimentaires. Pour une meilleure utilisation des sacs, pensez à compacter vos déchets.

Pour tous renseignements, contactez les ambassadrices du tri ; tél. : 02 98 98 89 58 ; courriel : ambassadeur.tri@mairie-quimper.fr ; site internet : www.quimper-communaute.fr

MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION DANGER

Ce gaz inodore, incolore, sans saveur mais **mortel** est produit par les appareils de chauffage mal entretenus, une évacuation défectueuse des fumées ou un manque d'aération. Il cause 300 décès par an en France.

Conseils pratiques : faire **entretenir** vos appareils par un professionnel (chauffagiste, plombier) tous les ans, faire **ramoner** les conduits et cheminées, **ne pas boucher**

les aérations de votre logement, **nettoyer** régulièrement les brûleurs des cuisinières à gaz ; bien lire les **notices** d'utilisation et d'entretien des appareils.

En cas d'accident : ouvrir portes et fenêtres pour aérer, évacuer les lieux, appeler les pompiers (18) ou le SAMU (15).

Pour plus d'information, contacter la D.D.A.S.S. (tél. 02 98 64 50 85) ou un professionnel qualifié.



LE MOT DE L'OPPOSITION

LA GESTION DE L'EAU : L'ENJEU, LA QUALITE BIEN SUR, MAIS AUSSI LE PRIX (SUITE)

Le dernier Conseil municipal a étudié les résultats de la D.S.P. Eau (Délégation de service public) : les chiffres sont éloquentes : les entreprises les mieux placées ont proposé **des prix de - 27 à - 30 %** par rapport aux prix des quinze dernières années. Cela veut tout simplement dire que **l'eau des Plomelinois a été surpayée pendant toutes ces années !**

Notre proposition du dernier *Kannadig* d'étudier une gestion en régie n'en prend que plus d'intérêt : faire pression sur les entreprises sous-traitantes en matière de prix passe par une proposition réaliste et fiable de gestion directe du service public.

On peut d'ailleurs s'interroger sur le niveau de prix obtenu : sommes-nous encore à 10-20-30 % au dessus du « juste prix » ? L'écart subsistant avec nos voisins de

PLUGUFFAN ou de St.-YVI nous le laisse penser.

C'est pour cette raison que nous avons voté contre le projet du Maire.

Pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³ d'eau pour une famille, nous en sommes encore à 187 € (après cette baisse de 27%) à PLOMELIN, alors que la même famille en est à 130 € à PLUGUFFAN et à 136 € à St.-YVI...

Tout ceci mérite notre attention ; nous avons encore en mémoire la triste issue de la D.S.P. « déchets et ramassage des ordures ménagères » de QUIMPER COMMUNAUTE !

A l'avenir, nous ne devons pas perdre de vue que la gestion communale (ou intercommunale) des services publics ne doit pas être abandonnée à des intérêts privés sans possibilité de proposer une autre solution publique ; ce qui nécessite une réelle anticipation des échéances de calendrier.

REGARDS ET REFRAINS D'AFRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE



En **mars**, la bibliothèque de Plomelin organise plusieurs animations sur l'Afrique. Entrée libre et gratuite.

- **du 7 au 25, exposition** « Kipsi, enfant du Mali » à la bibliothèque. Une sélection d'ouvrages sera mise à la disposition des petits et des grands.

- **vendredi 7** à 20h00 à la salle socioculturelle : **contes du Niger** racontés par Fatimane AGHALI, présentation d'objets de la vie quotidienne et de vêtements traditionnels. En première partie, les enfants du **Contrat**

Educatif Local feront découvrir leurs travaux autour de l'Afrique.

- **mercredi 22** à 18h00 à la bibliothèque : **l'heure du conte** avec des histoires d'animaux sauvages.

Contact : Gaëlle MASSIOT à la bibliothèque, tél. 02 98 52 58 67. D'autres animations seront proposées à la bibliothèque de Penhars. Programme complet sur le site des bibliothèques de Quimper Communauté : <http://bibliotheques.quimper-communaute.fr/>

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

TRANSMISSION D'ENTREPRISE AU GARAGE LE GOFF

Garagiste et agent Renault à **Penhoad Braz**, Paul LE GOFF a transmis son entreprise à Lionel CABILLIC qui travaille avec lui depuis dix ans. A 28 ans, Lionel CABILLIC, Quimpérois d'origine, devient le patron de l'entreprise où il a commencé sa carrière. Paul LE GOFF restera au garage comme mécanicien pendant quelque

temps pour assurer une transmission réussie.

Le garage LE GOFF emploie trois personnes et un apprenti. Activités : mécanique générale, dépannage, vente de véhicules neufs et d'occasion de toutes marques.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ; tél. : 02 98 53 53 86 ; fax : 02 98 55 61 04.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



FEVRIER 2006		
Jusqu'au mardi 28	Exposition sur les oiseaux	Claude PERIDY - M.A.P.A.
MARS 2006		
Mardi 7 Mardi 7 - samedi 25	Concours de belote interclubs Exposition « Kipsi, enfant du Mali »	Re Goz Ploveilh - M.P.T. et véranda Bibliothèque
Samedi 11	Loto	Amicale Laïque - Salle socio et accueil
Vendredi 17	Contes africains	Bibliothèque - Salle socio
Samedi 18	Moules frites	A.S.P. - Salle socio et accueil
Dimanche 19	Commémoration du 19 mars 1962 Concours de triplettes	Salle des mariages (pot) Pétanque
Mercredi 22	Contes africains	Bibliothèque
Vendredi 24	Tournoi de foot	Foot Loisirs - Salle omnisports et accueil



ETAT CIVIL

Décès : Pierre BESCOND, 76 ans, Ti Gwenn ; André DEMANGE, 55 ans, Lenn Kerbernez ; Jeanne GOURMELEN, épouse CARRE, 55 ans, Kergadiou ; Jean LE CŒUR, 82 ans, Kerguel ; Joseph SCOTET, 88 ans, alez Uhela.

Naissances : Alice FAVARON, Kerdavid Izella ; Perrine GLOAGUEN, hent Victor Roussin ; Arthur LEFEVRE, alez Uhela ; Titouan LE QUERE, Kerun Huella ; Kadvan NORMANT-LE GALL, Saint-Philibert ; Maïlyss TREBERN, Tal ar Groaz.

PERMIS DE CONSTRUIRE



Marc LE BOURHIS, hent Kerdavid ; Marie-Laure LE GALL, Koad ar Roz ; S.C.I. Les Lionceaux, Z.A. Penhoad Braz ; Paul O'LEARY, Koad ar Roz ; Christine TANGUY, Koad ar Roz ; Stéphane URIEN, Koad ar Roz.



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :	Vendredi :	Samedi (état-civil)
8h00-12h00 ; 13h00-17h00	8h00-12h00 ; 13h00-16h30	9h00-12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

Mardi :	Mercredi :	Vendredi :	Samedi :	Dimanche :
16h00-18h00	10h00-12h00 ; 14h00-18h00	16h00-18h00	10h00-12h00 ; 14h00-17h00	10h00-12h00

LA POSTE : **lundi :** 14h30 - 17h00 ; **du mardi au vendredi :** 9h30 - 12h00 et 14h30 - 17h00 ; **Samedi :** 9h30 - 12h00.

ASSISTANTE SOCIALE : permanences en mairie, 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, 9h00 - 12h00.
Sur rendez-vous, tél. 02 98 76 25 14.

MISSION LOCALE : permanences en mairie, 1^{er} mardi du mois, 9h00 - 10h30. Tél. 02 98 64 42 10.

A.D.M.R. : M^{me} Annick MORIN, tél. 02 98 94 21 73, M^{me} Annie LE QUEAU, tél. 02 98 55 22 64.
Permanences à Ti Michel le mardi, 10h00 - 11h30, tél. 02 98 94 27 11.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE KERBENHIR (PLUGUFFAN)	Lundi – Mercredi – Vendredi :	Samedi :
	14h00-18h00	9h00-12h00 ; 14h00-18h00

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation.

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les 1^{er} et 2^e dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

